Le Café de la Tempérance au Sentier

BB6/9, mai 1894 – **sur la construction d'un bâtiment par la Société de Tempérance –**

…

La Société de Tempérance qui, avec le concours d'autres sociétés religieuses a pris, sous la dénomination de Société anonyme l'Espérance l'initiative de la construction d'un bâtiment au Sentier, est assez connue de chacun de nous pour qu'il ne soit pas nécessaire de faire l'historique de cette société ; chacun connaissant le but philanthropique et humanitaire qu'elle poursuit.

Depuis quelques années qu'elle existe dans notre pays, que de bien n'a-t-elle pas déjà fait. Un nombre assez considérable d'ivrognes, dont quelques-uns étaient tombés dans un véritable abrutissement, entraînant avec eux leur famille dans la misère, ont été relevé et réhabilités par cette société de tempérance dont les membres ont poursuivi leur tâche sans se laisser rebuter, payant de leur personne et de leurs biens, s'imposant des privations et conduisant en quelque sorte par la main comme on conduit un enfant qui apprend à marcher, ces malheureux tombés, et après bien des luttes en ont fait des citoyens honorables.

Cette société, désirant ouvrir au Sentier un Café de Tempérance qui répond au but qu'elle se propose, a donc décidé la construction d'un bâtiment servant à cet effet, et contenant en outre une salle de réunions, une salle de lecture et un logement pour le concierge.

… (suivent les problèmes financiers et l'aide de la commune à faire en bois).

Du 14 avril 1894 – **Société de Tempérance et Union Chrétienne –**

Rapportant sur cette question, la section des forêts propose à la municipalité d'allouer aux sociétés sus nommées, à titre de subvention communale, de 25 à 30 m3 de bois de construction à prendre dans les cantonnements de Derrière. La municipalité adhère tout en réservant la ratification du Conseil communal.

Du 10 août 1895 – **Société l'Espérance** –

Sur le vu d'une lettre d'invitation de la Société « L'Espérance », MM. le syndic et Constant Golay sont plus spécialement désignés pour assister à la cérémonie d'inauguration du bâtiment construit au Sentier par cette société.

Les listages de l'IV nous donnent les informations suivantes :
1905 : Jaccard Joseph, Café de Tempérance.
1910 : Thévenaz Louis, Hôtel de Tempérance.
1915 : Dufour Albert, Café de Tempérance.

1925 : café sans alcool et pension : Meylan-Benoît Fritz. A l'Espérance.
1930 : café sans alcool. Meylan René. A l'Espérance.
1934 : café sans alcool. Capt Charly. A l'Espérance. Reste jusqu'en 1965.
1970 : café sans alcool, à l'Espérance. Airandi Robert.

Cette photo date probablement de 1900. La « Tamponne existe déjà », la gare aussi, inaugurée en 1899, mais absence de l'église brûlée en 1898 et non encore reconstruite. On vit encore par ici de la pleine campagne. Photo Eugène Vidoudez.

Vers 1894-1895. La Tamponne est en construction.

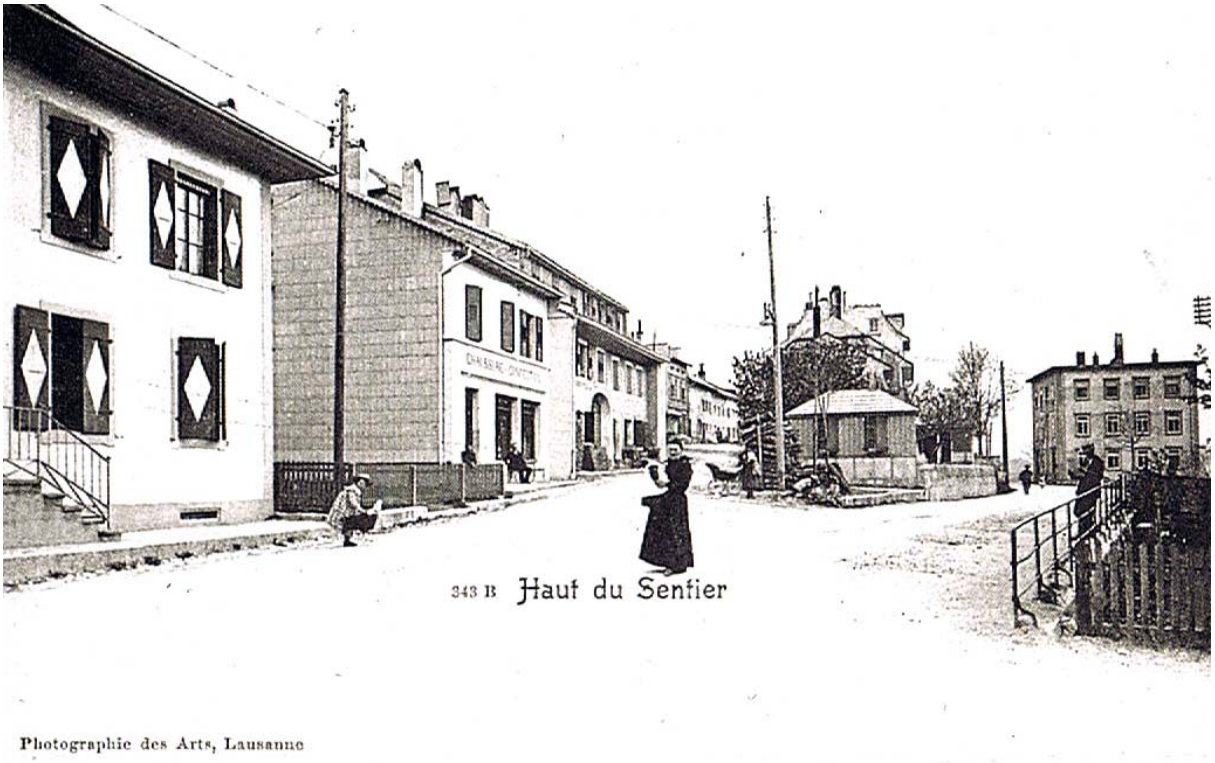

Le Haut du Sentier et la « Tamponne » à gauche.

Idem. La postière à gauche, Mme Lise Martig (selon toute vraisemblance).

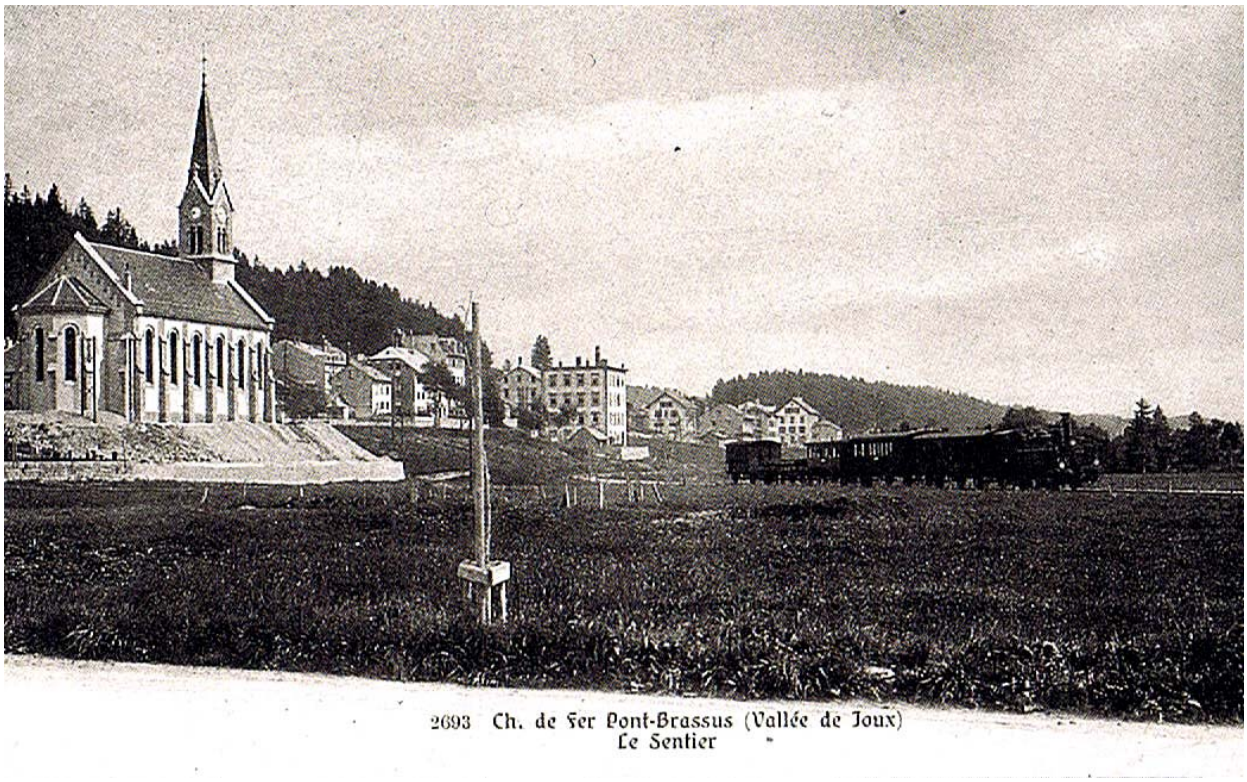

L'église vient d'être reconstruite. A sa droite, l'Hôtel Tempérance, curieux bâtiment sans toit. Probablement construit selon un architecte de la nouvelle école de l'époque !

La Tempérance. Cette construction cubique et sans toit, faite très certainement avec des moyens très limités, ne dut pas susciter un enthousiasme délirant de la part des citoyens du village du Sentier !

Et quoique l’on ait pu penser, il faudrait bien s’y habituer !

Il nous faut revenir sur nos propos, puisque d'aucuns ont parlé de beau bâtiment pour cette Espérance !

CHRONIQUE LOCALE

Le beau bâtiment de « l'Espérance » au Sentier, est près d'être achevé ; les salles claires et spacieuses ont reçu le dernier coup de main, mais il reste encore à les meubler. Dans le but de réunir les fonds nécessaires à cette dépense, le Conseil d'administration a nommé un comité de dames, chargé d'organiser une vente. Nous espérons que la bonne volonté et la sympathie qui ont été témoignées à cette entreprise si nécessaire, ne se démentiront pas au moment où le but est atteint, et que, toutes les personnes qui ont à cœur le développement du bien dans notre contrée se feront un devoir et un plaisir de contribuer à la réussite de la vente projetée, par le don de quelque objet. Nous préférerions que les personnes disposées à nous faire parvenir leur don, choisissent plutôt quelques objets utiles, d'un prix modeste, qu'un ouvrage coûteux qui se vend rarement à sa valeur réelle.

Les dons seront reçus avec reconnaissance, jusqu'au 1er octobre, par :

Mesdames Ernest Aubert, Paul Aubert, Hector Lecoultre, Marie Grandjean, Clémence Meylan, Emma Pellet et Susanne Meylan, au Sentier. Mesdames Albert Audemars, Constant Golay et Hélène Audemars, Vers-les-Moulins. Mesdames Raccaud, William Piguet et Julia Golay, Chez-le-Maitre. Madame Paul Audemars, Brassus. Mesdames Eugène Aubert, Eugénie Reymond et Alice Aubert, au Solliat. Mesdames Charles Aubert, William Golay, Marie Rochat et Sophie Michot, Orient-de-l'Orbe. Mademoiselle Anna Meylan, Chez-Villards. Mesdemoiselles Louise Aubert, Emilie Capt et Sophie Piguet, Derrière-la-Côte.

FAVJ du 4 juillet 1895.